

08 juin 2012 -14:09

Appartient à Conseil des ministres du 8 juin 2012

Rapport social national belge 2012

Le Conseil des ministres a approuvé le Rapport social national belge 2012, qui sera transmis à la Commission européenne et au Comité européen de la protection sociale et également publié.

Ce rapport a été rédigé dans le cadre de la Méthode ouverte de coordination en matière de protection et d'inclusion sociale européenne (MOC sociale) qui a pour objectif d'obtenir des avancées en matière de protection sociale.

Le rapport social national contient une analyse du contexte économique et social et des progrès effectués dans la réalisation des objectifs de la MOC sociale. Il donne également une approche stratégique globale de la politique belge en matière de protection sociale. Cette approche stratégique met l'accent sur une sécurité sociale forte, sur l'augmentation du taux d'emploi et sur la réforme de l'Etat. Ensuite le rapport donne un aperçu des mesures clés prises ou prévues en matière d'inclusion sociale, de pensions et de soins de santé.

Les rapports sociaux nationaux et les programmes nationaux de réforme serviront de base à la *multilateral surveillance* dans le cadre du Semestre européen qui a pour but d'évaluer les progrès réalisés par les Etats membres.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>